



RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE LA MADELEINE

Résumé et programme 2021-2022

1. Contexte du renouvellement urbain de la Madeleine :

La convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier de La Madeleine a été signée¹ le 13 mars 2019. Elle est le résultat d'un processus de plusieurs années d'études et de réflexions, où furent associés les habitants du quartier. Cette convention détermine des opérations devant être réalisées d'ici 2024 (aménagement de l'espace public et d'équipements publics, rénovation ou démolition de bâtiments de logements locatifs sociaux...) afin de désenclaver, sécuriser et changer l'image du quartier tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

2. Objectifs du renouvellement urbain de la Madeleine :

Orientation 1 – désenclaver, sécuriser et changer l'image du quartier.

- ➔ **Objectif 1 : supprimer les immeubles vétustes et résidentialiser le parc de logements.**
 - Démolition de deux immeubles de 40 logements locatifs sociaux chacun dont un bâtiment porche, afin d'aérer le quartier et de l'ouvrir au Nord, sur les coteaux, et au centre sur un ensemble pavillonnaire.
 - Résidentialisation du parc de logements locatifs sociaux de la Simad.
- ➔ **Objectif 2 : favoriser la sécurité des habitants.**
 - Suppression des poches d'insécurité et des espaces clos.
 - Réduction du gabarit des voies routières afin de limiter la vitesse et de favoriser les déplacements doux sécurisés.
- ➔ **Objectif 3 : poursuivre la déconcentration d'habitat social engagée en dehors du quartier.**

Orientation 2 – améliorer le cadre de vie des habitants et les usages.

- ➔ **Objectif 1 : lutter contre la vulnérabilité énergétique des logements.**
 - Requalification thermique de 595 logements locatifs sociaux dont 504 en Haute Performance Énergétique (HPE) afin de réduire les charges de chauffage très élevées des locataires.
- ➔ **Objectif 2 : adapter le parc au vieillissement de la population.**
- ➔ **Objectif 3 : aménager les espaces publics afin de favoriser le lien social.**
 - Aménagement paysager de la place Colette aux abords du centre commercial, en cœur de quartier.
 - Mise en valeur du centre commercial par la démolition du local abritant le relais d'assistantes maternelles (RAM) et l'aménagement d'un square/jardin de lecture.
 - Création d'un square devant les écoles primaires et maternelles du quartier.

¹ La convention a été signée par les quatre entités chargées de conduire les opérations (la Ville de Joigny et la Communauté de Communes du Jovien mais aussi les bailleurs Simad et Domanys) ainsi que par les organismes financeurs (l'Etat, l'Agence nationale de la rénovation urbaine, l'Agence nationale de l'habitat, Action logement, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Caisse des Dépôts).

→ **Objectif 4 : créer des équipements éducatifs et sportifs à l'attention des enfants et des jeunes du quartier.**

- Construction d'une maison de l'enfance et du citoyen, incluant un centre de loisirs.
- Création d'un terrain de football synthétique pour les élèves du quartier et au-delà pour les clubs sportifs de la ville.
- Installation du relais d'assistantes maternelles dans des locaux neufs au sein de l'ex groupe militaire géographique.
- Modernisation de la bibliothèque du quartier.

→ **Objectif 5 : mettre en place une gestion urbaine et sociale de proximité ambitieuse.**

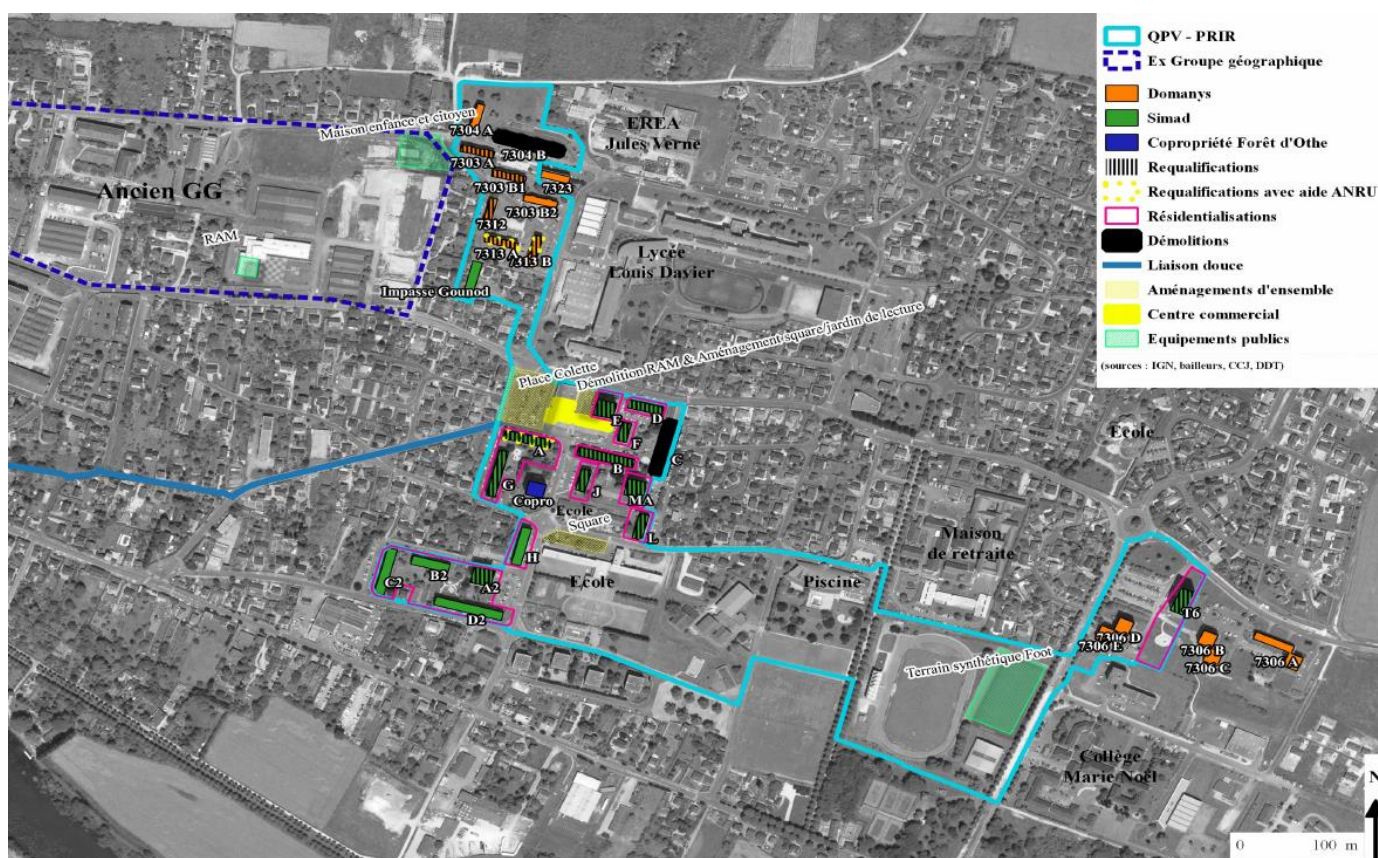
- Concertation et association des habitants (conseil citoyen notamment) et des acteurs locaux en faveur de l'amélioration du cadre de vie (tri des déchets, collecte des encombrants) et des liens intergénérationnels (aménagement des espaces, lieux de convivialité).

Orientation 3 – favoriser la mobilité et la dynamisation du quartier.

→ **Objectif : améliorer la desserte interne et externe.**

- Création d'une liaison douce paysagère reliant La Madeleine et le centre-ville favorisant les déplacements piétons et cyclistes.
- Amélioration de la desserte de tous les équipements du quartier par le bus navette gratuit de la ville.
- Connexion à l'ancien site militaire et à ses nombreux services.
- Sécurisation et mise en accessibilité des déplacements.
- Expérimentations en matière de nouvelle politique de mobilité.

Le plan guide du renouvellement urbain :



3. Les opérations réalisées :

Plusieurs opérations sont déjà réalisées (certaines ont commencé avant la signature de la convention) et contribuent déjà à changer la physionomie du quartier :

- La **requalification de bâtiments** par la Simad (A, B, J, F, A2, D et L),
- La **création d'un terrain de football synthétique** par la Ville de Joigny,
- La **démolition du bâtiment 7304** par Domanys et **celle du bâtiment C** par la SIMAD,
- La **construction du nouveau relais d'assistantes maternelles** par la Communauté de Communes du Jovinien.
- La **réalisation d'une liaison douce reliant la place Colette au centre ancien** par la Ville de Joigny, devant permettre de décroisser le quartier et de favoriser les mobilités douces.
- **L'aménagement de la Place Colette** par la Ville de Joigny ainsi que **le parking à la place du bâtiment Porche**.

Bâtiment requalifié par la Simad :



Terrain synthétique réalisé par la Ville de Joigny :



Liaison douce entre le centre ancien et la Place Colette réalisée par la Ville de Joigny :



Nouveau relais d'assistantes maternelles construit par la Communauté de Communes du Jovinien :



4. Les projets pour 2021-2022 :

Les opérations vont se poursuivre et s'intensifier en fin 2021 et durant l'année 2022.

Les bailleurs vont **continuer la requalification du parc de logement locatif social sur le quartier** (le bâtiment G puis les tours T6, MA et E pour la Simad, la plupart des bâtiments situés au nord du quartier dans le cadre d'un projet global pour Domanys). Ces requalifications visent à améliorer l'esthétisme des bâtiments (par exemple Domanys travaille actuellement à la réalisation de fresques sur les bâtiments) mais surtout le confort des logements avec la rénovation de certaines pièces et le renforcement de l'isolation (ce qui permettra également une diminution des coûts).

La Simad va également **commencer la résidentialisation** de plusieurs immeubles. L'objectif est de donner un caractère privé aux immeubles permettant leur meilleure appropriation par les habitants. Domanys va mener une opération similaire sur la partie nord du quartier.

La rentrée de Septembre 2021 marque le début des travaux pour la construction du **centre de loisir** au nord-ouest du quartier. Ce dernier comprendra également une salle polyvalente et des salles de réunion pour les associations.

Concernant les espaces publics, la **démolition de l'ancien relais d'assistantes maternelles avec l'aménagement d'un square/jardin de lecture au cœur du centre commercial** sera le principal projet. De plus **une aire de jeux** sera réalisée à côté du parking rue du Groupe Bayard.

5. Les nouvelles opérations :

Des discussions sont en cours afin d'ajouter plusieurs opérations, toujours dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants. Il s'agit notamment de **la rénovation de la salle omnisports Pierre Hardy**, du **réaménagement du square situé à l'angle des rues du Commerce et des Ingles** mais également de la réalisation du projet de Jardin Maraîcher d'Insertion au chemin de Chauffour.